



Le cynisme de P. GATTAZ et le CICE de 20 milliards €



[Je suis mémé l'indignée](#) et je m'indigne sur les milliards € versés chaque année aux entreprises

sans contrôle, ni contrepartie. Je vais vous raconter l'histoire du Crédit Impôt Compétitivité Emploi. (voir nos articles détaillés sur le [CICE](#) et sur [Radiall, entreprise de Pierre Gattaz](#)) En arrivant à la présidence, François avait promis d'inverser la courbe du chômage et afin de s'entourer de bons conseils, il fit venir Pierre, un homme de grande expérience, le patron des patrons. Ce dernier proposa une solution toute simple d'une efficacité redoutable « baisser le coût du travail, diminuer les charges sociales et je vous promets 1 million d'emplois !! assura-t-il à François. Convaincu par tant de bon sens, François fit préparer une loi mais un peu méfiant, quand même, il décida d'instaurer un contrôle et d'interdire l'utilisation de cet argent public en versement de dividendes supplémentaires. Mais quand Pierre apprit ce rajout à sa loi, il se mit en colère et contacta François : il faut nous faire confiance, lui déclara-t-il nous ne sommes pas des voyous, supprimez ce contrôle et vous aurez votre million d'emplois, je m'y engage personnellement. François, obéit et supprima tout contrôle, présenta le dispositif dans une conférence de presse « Ce n'est pas un cadeau aux entreprises, déclara-t-il mais un soutien à l'économie française ». Le CICE était né ! et fut accordé dès 2013, à toutes les entreprises privées, sans aucune distinction, pauvres ou riches. Le seul garde fou fut la création d'un comité chargé de suivre et d'analyser les effets du CICE sur l'emploi et la compétitivité des entreprises. 2013, 2014, 2015 les années passaient et la courbe du chômage ne s'inversait toujours pas. Et c'est en septembre 2016, que fut publiée l'analyse du comité de suivi, une véritable bombe : pour un coût de 20 milliards € annuel, le crédit accordé aux entreprises n'avait pas créé d'emploi ou si peu (50 000 peut être), ni servi à l'investissement, il avait tout simplement gonflé les bénéfices des entreprises !!! Les médias, aux mains des grands patrons, furent très discrets sur ce rapport et, contre toute attente le gouvernement, lui, se déclara très satisfait des conclusions. Et en dépit des mauvais résultats, il décida même d'augmenter le montant accordé aux entreprises privées et d'en étendre le bénéfice aux associations, pour soutenir leur compétitivité ! Les prévisions sur la hausse du montant du CICE ne sont pas suffisamment précises mais le coût total pourrait dépasser les 30 milliards d'euros. Quant à Pierre, il n'avait pas créé le moindre petit emploi dans son entreprise Radiall, le CICE lui avait permis d'accroître les dividendes versés à la famille Gattaz, en violation de tous les engagements pris. Et qui a financé ce cadeau aux entreprises ? Le contribuable par ses impôts et le consommateur, avec l'augmentation de la TVA. François est parti, Emmanuel est arrivé et ne change rien au dispositif. Exigeons que ces milliards euros annuels aillent au service public, hopitaux, écoles, universités, tous étranglés par une politique d'austérité !! Et aussi un petit peu aux maisons de retraites s'il vous plait.

Liens des documents présentés

Absence de contrôle de l'utilisation du CICE : <https://www.economie.gouv.fr/pacte-responsabilite/cice/faq/cice-et-contrôle-fiscal>
Rapport du comité de suivi : <http://www.strategie.gouv.fr/publications/rapport-2016-comite-de-suivi-credit-dimpot-competitivite-lemploi> L'augmentation du CICE malgré les mauvais résultats : <http://www.senat.fr/rap/16-140-328/16-140-3284.html#toc50> L'élargissement du CICE aux associations : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/credit-impot-association> L'utilisation du CICE par P. Gattaz issue des rapports financiers Radiall : https://www.radiall.com/investors/fr/financial_reports

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespateurs.com/le-cynisme-de-p-gattaz-et-les-20-milliards-e-de-subventions/>